

2 Politique

Parlement/Ouverture de la première session ordinaire au Sénat
Pour "la libération de la gouvernance locale"

SM

Libreville/Gabon

LA présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou, a ouvert, hier, au palais Omar Bongo Ondimba, la première session ordinaire du Sénat. Conformément aux dispositions de l'article 41 de la Constitution, lesquelles fixent, au premier jour ouvrable du mois de mars, l'ouverture de la première session parlementaire, session dite "des lois". Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, et certains membres de son équipe, ainsi que le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, étaient présents. D'entrée, Lucie Milebou Aubusson Mboussou n'a pas manqué d'interpeller le chef du gouvernement quant à la nécessité de "libérer la gouvernance locale". Sinon, s'est-elle interrogée, "comment rendre attractives et gouvernables nos collectivités, s'il ne leur est pas accordé une réelle autonomie, tout en déployant des instruments d'accompagnement et de contrôle ?" Pointant la décentralisation qui, selon elle, peine à prendre forme et dont elle estime n'être effective que du fait de transfert des compétences. Sans plus ! Qu'à cela ne tienne, "l'espoir est permis", a laissé entendre la



Photo : Ngoubilli Gaston

La présidente du Sénat, Lucie Milebou Mboussou ouvrant les travaux...



Photo : Ngoubilli Gaston

...en présence du Premier ministre, du président de l'Assemblée nationale, et des sénateurs.

sénatrice de Fougamou. Ceci, au regard du programme de politique générale présenté, mardi dernier, par le Premier ministre, et acclamé par les membres de l'Assemblée nationale à travers un vote massif de confiance. D'où son invite à Julien Nkoghe Bekale, à respecter le canevas défini par lui et toute son équipe, lors de leurs assises du Cap Estérian, d'il y a quelques semaines. Lesquelles portaient sur le thème "Amplifier la dynamique de transformation économique et sociale". Et dont les résolutions prises, veut croire la présidente du Sénat, pourraient "impulser une accélération et produire dans les faits, la politique de solidarité prônée par le chef de l'Etat". Et



Photo : Ngoubilli Gaston

Les officiels tous debout lors de l'exécution de l'hymne national.

la sénatrice de Fougamou de rassurer le chef du gouvernement : «Les orientations vers lesquelles vous êtes engagé à vous in-

vestir, trouvent un écho favorable au niveau de notre Parlement ». Non sans rappeler que «la poursuite du Plan de relance écono-

mique, la maîtrise des dépenses publiques, l'opérationnalité des mesures présidentielles, sont autant de chantiers qui nécessitent,

rigueur, discipline et suivi régulier, dans un climat ou des mesures courageuses, adoptées lors du dernier Conseil des ministres, nécessitent des efforts et des sacrifices collectifs». S'adressant à ses collègues sénateurs, Lucie Milebou les a exhortés à poursuivre leurs missions, bien que dans des conditions parfois difficiles, afin de démontrer aux yeux de tous, que leurs priorités demeurent, "le Gabon, les Gabonais et la République". De même, elle s'est réjouie de l'état rassurant du chef de l'Exécutif, Ali Bongo Ondimba, constaté lors de l'audience qu'il avait accordée aux responsables des institutions, le 25 février dernier.

Mouvement des citoyens libres et responsables
L'appel à agir des "Dix Compatriotes"

Photo : IMM

Les dix compatriotes du Mouvement des citoyens Libres se sont adressés à nos compatriotes...



Photo : IMM

...en présence de personnalités d'horizons politiques divers.

IMM

Libreville/Gabon

DIX compatriotes, parmi lesquels Noël Bertrand Boundzanga, Franck Ndjimbi, Nicolas Nguema, Jean-Gaspard Ntoutoume-Ayi, Anges-Kévin Nzigou, Marc Ona Essangui et Maxime Minault Zima Ebeyard, membres du "Mouvement des citoyens libres et responsables", une structure nouvelle-

ment créée et qui rassemble essentiellement des personnalités de l'opposition et de la société civile, ont lancé, jeudi à la Chambre de Commerce de Libreville, un "appel à agir". Ils dénoncent ce qu'ils appellent la «déliquescence totale de l'appareil d'Etat, la mise à mort de la République et la négation de la démocratie, inédite dans l'histoire de notre pays». Par la voix de leur porte-parole Maxime Minault Zima Ebeyard, les intéressés s'insurgent contre cer-

taines pratiques au sommet de l'Etat, rappelant que «le 14 novembre 2018, pour éviter de constater la vacance de pouvoir, les neuf juges constitutionnels, dans une décision de triste mémoire, se sont autorisés à ajouter un alinéa à l'article 13 de la Constitution, créant la notion d'indisponibilité temporaire, sans préciser la durée, alors que l'intérim consécutif à la vacance ou à un empêchement définitif ne peut excéder 60 jours»... En relevant, non sans le dé-

plorer, l'intrusion de la présidente de la Cour constitutionnelle dans le jeu politique, notamment au niveau du pouvoir exécutif, le groupe des dix s'est également interrogé : «Pourquoi elle et pas le vice-président de la République, les présidents de la Cour de Cassation, du Conseil d'Etat, de la Cour des Comptes ou du Conseil économique, social et environnemental ?». Les "Dix compatriotes" ont par ailleurs exprimé leur idéal de "voir le Gabon s'éri-

ger en modèle africain de démocratie et de développement". Et d'affirmer : "Nous militons pour l'Etat de droit, la transparence et la responsabilité dans la vie publique". Se définissant comme "des citoyens libres, conscients et responsables, venant d'horizons divers, des partis politiques et de la société civile (...) enfants de la République, éduqués et formés avec l'argent public", l'orateur et les siens ont réaffirmé l'importance des valeurs de "l'union de ses

filles, sans exclusive ; le culte du travail et l'amour de la justice". D'où leur appel à "agir pour notre pays, pour sa survie et pour les générations futures". Soulignons qu'ils ont annoncé qu'ils iront à la rencontre de leurs compatriotes aussi bien dans les quartiers de Libreville qu'à l'intérieur du pays. "D'ici au 31 mars, nous vous informerons régulièrement des résultats de nos rencontres...", a promis Maxime Minault Zima Ebeyard.